

DU TRAITEMENT DES INCONTINENCES D'URINE

Par MM. ROCHET, agrégé de la Faculté de Lyon, et JOURDANNET, Interne des hôpitaux.

La thérapeutique à appliquer aux incontinenances névroses de l'enfance devrait être celle de la névropathie elle-même, c'est-à-dire exclusivement médicale et identique dans tous les cas, quelque soit le mécanisme de cette névropathie pour réaliser l'incontinence. Ce traitement, en effet, serait le seul applicable, s'il parvenait à supprimer totalement la cause première de l'affection. Malheureusement il est difficile, même avec une thérapeutique appropriée, de changer du jour au lendemain, la constitution, le tempérament. Il importe aussi de tenir compte, chez les jeunes sujets de la disparition, ou du moins de la transformation des manifestations morbides. Aussi bien faut-il, quoique le traitement anti-nerveux doive jouer le principal rôle dans la thérapeutique, essayer d'autres moyens pour hâter la guérison des accidents, ou les pallier tout au moins, en attendant la disparition de leur cause première.

Les auteurs de ce travail, vu la très grande variété des moyens adjuvants, suivant les différentes formes qu'ils ont essayé de ranger en catégories, se bornent à les esquisser rapidement en montrant le parti qu'on peut en tirer dans les principaux cas.

Y a-t-il lieu de supposer qu'une excitabilité anormale de la vessie, une névrose musculaire du muscle vésical, le rend trop sensible, même à une distension légère, ou pourra recourir efficacement au traitement de Trouseau. Il consiste à administrer d'abord, pendant quelques jours, une pilule de 1 centigramme d'extrait de balladone, le soir, au moment du coucher de l'enfant, puis augmenter au bout de quelques temps progressivement d'une pilule, consécutivement pendant plusieurs jours, jusqu'à 6, 7, 8 et même 15 centigrammes, fut-ce même malgré la guérison, qu'il s'agit de maintenir, surtout en l'absence de symptômes de saturation ou d'intolérance du médicament.

Dans les cas d'hyperesthésie de la muqueuse cervicale uréthrovésicale, avec des besoins d'uriner répétés trop fréquemment, les calmants généraux, tout en agissant, se montreront déjà moins efficaces, la plupart d'entre eux exerçant une action antispasmodique et nullement anesthésique.

Dans ces cas, on a pu obtenir des succès plus ou moins durables avec des manœuvres locales, des instillations au niveau de la région